

PÔLE PRÉCARITÉ INSERTION



Guide d'accompagnement à la préconisation

SI - SIAO



SIAO 43 - Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
4 rue de la passerelle
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél : 04 28 01 99 90
Mail : siao43@asea43.org

Table des matières

1 - Présentation du guide.....	P. 2
2 - Les missions du SIAO.....	P. 3
3 - Le parcours d'une demande SI - SIAO.....	P. 4
4 - Les conditions de recevabilité d'une demande.....	P. 5
5 - Les dispositifs d'hébergement.....	P. 6
6 - Les dispositifs de santé	P. 11
7 - Les dispositifs de logement accompagné.....	P. 14
8 - Les différents dispositifs d'insertion sur le territoire.....	P. 21

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Retrouvez la plaquette
du SIAO en scannant
ce QR Code



Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Retrouvez le guide
d'accompagnement
du SIAO en scannant
ce QR Code



1 - PRÉSENTATION DU GUIDE

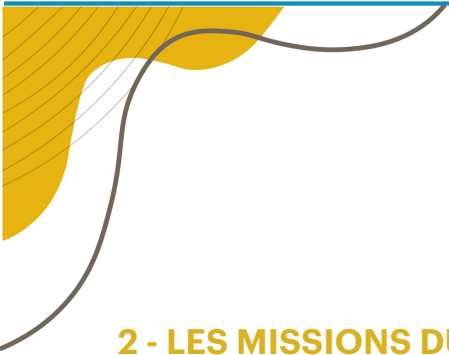
Ce guide est à destination des travailleurs sociaux du territoire qui utilisent le profil « Utilisateur Premier Accueil » sur le logiciel SI SIAO. Il a pour objectif de faciliter la saisie d'une demande sur le logiciel.

La 1^{ère} partie du guide présente les missions du SIAO, le parcours d'une demande, les conditions de recevabilité ainsi que les éléments nécessaires pour qu'une demande soit traitée par la commission unique interne.

La 2^{ème} partie décrit de façon synthétique les différents dispositifs d'hébergement et de logement accompagné du département afin de permettre aux utilisateurs premier accueil d'effectuer une préconisation adaptée à la situation des ménages.

L'équipe du SIAO 43 est joignable par mail ou par téléphone pour répondre à vos questions.

Des sessions de formation au logiciel SI SIAO peuvent également être dispensées sur demande.



2 - LES MISSIONS DU SIAO

- Recenser les demandes d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logement accompagné ainsi que l'offre disponible.
- Veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale ou psychique des personnes sans domicile.
- Orienter les personnes vers la solution la plus adaptée à leur besoin en tenant compte de leur situation de vulnérabilité.
- Gérer le service d'appel téléphonique 115.
- Coordonner l'action des acteurs de la veille sociale.
- Suivre le parcours des personnes prises en charge jusqu'à la stabilisation de leur situation.
- Identifier les personnes en demande d'un logement et si besoin les orienter vers un accompagnement social.
- Participer à l'observation sociale.

3 - LE PARCOURS D'UNE DEMANDE SIAO



4 - LES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ D'UNE DEMANDE SIAO

- Toutes personnes majeures.
- Toutes personnes privées involontairement de domicile personnel.
- Situation administrative du ménage : droit au séjour complet ou incomplet.
- Mineurs à 6 mois de leur majorité, ou mineurs isolés en recours de leur majorité.
- Majeurs pris en charge par l'ASE à 6 mois de la fin du contrat jeune majeur.
- Titulaires de bail mais victimes de violences conjugales et/ou intra-familiales.
- Titulaires de bail en situation d'expulsion, après délivrance d'un commandement de quitter les lieux.

Éléments nécessaires à l'instruction d'une demande

Lors de la saisie d'une demande il est indispensable de renseigner toutes les rubriques afin que les membres de la commission puissent apporter une réponse adaptée aux besoins du ménage.

Si la demande n'est pas suffisamment étayée elle sera renvoyée à l'utilisateur 1^{er} accueil qui devra saisir sur le logiciel le complément d'information demandé.

La demande est suspendue sur le logiciel SI SIAO tant que l'utilisateur 1^{er} accueil n'a pas ajouté le complément d'information et n'a pas réactivé la demande.

Pour toute demande il est indispensable d'indiquer les éléments suivants : nationalité (F, UE, Hors UE), informations relatives au droit de séjour pour les personnes hors UE, nature et montant des revenus, évaluation approfondie avec souhait du ménage.

Selon la situation du ménage ne pas oublier de mentionner :

- L'expérience dans un logement.
- Les besoins spécifiques : troubles psychiques, PMR, personnes victimes de violences, personnes vieillissantes...
- La prise en charge antérieure : hospitalisation, incarcération, CJM, ASE...
- La projection des droits et ressources.
- Les démarches de logement engagées : demande de logement social active, numéro unique.

5 - LES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT

L'accueil en hébergement est destiné aux personnes sans domicile, en situation de précarité et de vulnérabilité, connaissant d'importantes difficultés sociales. L'hébergement est provisoire dans l'attente d'une solution pérenne.



Présence d'animaux :

Chaque structure est décisionnaire quant à l'accueil de ces derniers.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Places de stabilisation

Hébergement en chambre individuelle ou double sur une structure collective.



Personnes sans domicile, majeures, célibataires ou en couple, sans enfant.

Accompagnement éducatif personnalisé et continu permettant de se « poser », se reposer et construire les bases d'un projet d'insertion.



Durée 3 mois renouvelable jusqu'à 6 mois.



Si ressources :

Participation des usagers à hauteur de 20 % des ressources.



CHRS ALIS Trait d'Union / Brioude
CHRS Jean Solvain ASEA43 / Le Puy-en-Velay.



Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Hébergement

Type d'établissement niveau 1 *

CHRS

Type d'établissement niveau 2

Hébergement Stabilisation en CHRS

Type de place *

Place de stabilisation

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Places d'insertion



Hébergement individuel en appartement diffus.

Personnes sans domicile, majeures, célibataires ou en couple, avec ou sans enfant(s).



Accompagnement global individualisé afin de recouvrer à une autonomie personnelle et sociale en vue d'accéder à une solution de logement durable.



Durée 6 mois renouvelable en fonction du projet de vie.



Si ressources :

Participation des usagers à hauteur de 10 % des ressources.



CHRS ALIS Trait d'Union / Brioude
CHRS Insertion ASEA 43 / Le Puy-en-Velay.

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Hébergement

Type d'établissement niveau 1 *

CHRS

Type d'établissement niveau 2

Hébergement Insertion en CHRS

Type de place *

Place d'insertion

ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE En appartement diffus

Hébergement individuel en appartement diffus.



Personnes majeures avec droit au séjour et au travail, en capacité d'accéder à un logement, mais avec droits incomplets : ressources insuffisantes pour accéder au logement de droit commun et/ou problématiques d'endettement, situation administrative précaire.



Accompagnement social de type AVDL (accompagnement vers et dans le logement) permettant de stabiliser sa situation sur le plan administratif et/ou financier avant d'accéder au logement accompagné ou de droit commun.



Durée 6 mois.



Si ressources :

Participation des usagers à hauteur de 10 % des ressources.



CHRS ALIS Trait d'Union / Brioude
CHRS Insertion ASEA 43 / Le Puy-en-Velay.

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Hébergement

Type d'établissement niveau 1 *

Structure en ALT (Hébergement)

Type de place *

Place d'insertion

ACCUEIL MÈRE ENFANT (AME) En appartement diffus

Hébergement en appartement diffus.



Femmes enceintes, femmes avec enfant(s) de moins de 3 ans (dérogations possibles) rencontrant d'importantes difficultés dans l'exercice de leur parentalité.



Accompagnement global. Accompagnement à la parentalité (PMI, TISF, crèche...) individuel ou collectif. Aide à la gestion du quotidien (budget, cuisine...) individuelle ou collective.



Durée définie dans le projet personnalisé.



Si ressources :

Participation des usagers à hauteur de 10 % des ressources.



CHRS Insertion ASEA 43 / Le Puy-en-Velay.

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Hébergement

Type d'établissement niveau 1 *

CHRS

Type d'établissement niveau 2

Hébergement Insertion en CHRS

Type de place *

Place d'insertion

6 - LES DISPOSITIFS DE SANTÉ

Ces hébergements sont destinés aux personnes sans domicile, en situation de précarité et de vulnérabilité, rencontrant une problématique de santé ne relevant pas d'une prise en charge hospitalière.



Présence d'animaux :

Chaque structure est décisionnaire quant à l'accueil de ces derniers.



LITS HALTE SOINS SANTÉ

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Hébergement

Type d'établissement niveau 1 *

Hébergement spécialisé

Type d'établissement niveau 2

Lit Halte Soins Santé (LHSS)

Type de place *

Lit halte santé



Hébergement en chambre individuelle sur une structure collective.

Personnes sans domicile, majeures, nécessitant une prise en charge pour une pathologie aigüe avec des soins non compatibles avec la vie à la rue. Personnes pour lesquelles il est nécessaire de réaliser un bilan de l'altération de l'état général de santé.



Accompagnement global axé particulièrement sur le soin.



Durée : 2 mois renouvelable sur avis médical.



Si ressources :

Participation des usagers à hauteur de 20 % des ressources.



CHRS Jean Solvain ASEA 43 / Le Puy-en-Velay.
CHRS ALIS Trait d'Union / Brioude.

APPARTEMENT DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE



Hébergement individuel en appartement diffus.

Personnes sans domicile, majeures, célibataires ou en couple souffrant de maladies chroniques somatiques ou psychiatriques.



Accompagnement global, suivi et coordination des soins.



La durée d'accompagnement est définie dans le contrat de séjour, elle peut aller de 3 à 6 mois.



Si ressources :

Participation des usagers de 61 euros (fixée par décret).



CHRS Jean Solvain ASEA 43 / Le Puy-en-Velay.

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Hébergement

Type d'établissement niveau 1 *

Hébergement spécialisé

Type d'établissement niveau 2

Lit Halte Soins Santé (LHSS)

Type de place *

Logement

7 - LES DISPOSITIFS DE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Le logement accompagné offre des modalités de logement collectif ou individuel à des personnes en difficultés sociales et/ou économiques ne pouvant pas, en l'état, accéder à un logement de droit commun. Les occupants de ces logements versent une redevance ou un loyer et ont un statut d'occupant, ils bénéficient des aides au logement.



Présence d'animaux :

Chaque structure est décisionnaire quant à l'accueil de ces derniers.

PENSION DE FAMILLE



Logements individuels regroupés au sein d'un habitat collectif.

Personnes majeures isolées ou en couple, avec ou sans enfant(s) ayant de faibles revenus et ayant fréquenté de façon répétée les structures d'hébergement provisoire.



Accompagnement social individuel (ouverture de droits, aide à la gestion du logement, du budget...) et accompagnement collectif (accès aux loisirs et à la culture, création de liens pour rompre avec l'isolement...).



Sans limitation de durée.



Redevance fixe ou loyer ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement.



Résidence Sainte Croix Habitat et Humanisme / Le Puy-en-Velay.
Maison Relais ASEA 43 / Siaugues-Sainte-Marie / Paulhaguet.

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Logement

Type d'établissement niveau 1 *

Logement foyer

Type d'établissement niveau 2

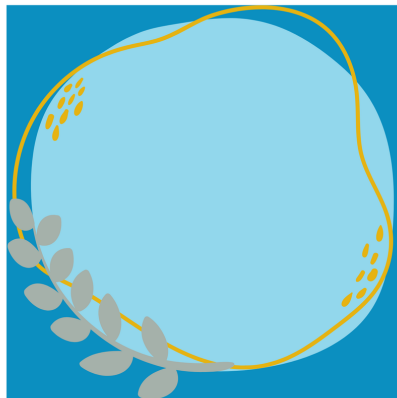
Résidences sociales

Type d'établissement niveau 3

Pensions de famille / maisons relais

Type de place *

Logement



RÉSIDENCE ACCUEIL



Logements individuels regroupés au sein d'un habitat collectif.

Personnes majeures isolées ayant de faibles ressources, présentant des troubles psychiques stabilisés, reconnus ou non par la MDA. (Les personnes doivent adhérer à l'accompagnement médical et à l'accompagnement dans le quotidien avec l'équipe de la résidence).



Accompagnement social individuel (ouverture de droits, aide à la gestion du logement, du budget...) et accompagnement collectif (accès aux loisirs et à la culture, création de liens pour rompre avec l'isolement...).



Sans limitation de durée.



Loyer ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement.



Résidence Accueil Croix Rouge Française / Yssingeaux.
Résidence Accueil ALIS Trait d'Union / Sainte Florine.

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Logement

Type d'établissement niveau 1 *

Logement foyer

Type d'établissement niveau 2

Résidences sociales

Type d'établissement niveau 3

Résidences accueil

Type de place *

Logement

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS DE 18 À 30 ANS

Studios individuels meublés ou chambres privatives, regroupés au sein d'un foyer comprenant des espaces collectifs.



Jeunes travailleurs, stagiaires en formation initiale ou en formation continue, étudiants, lycéens et apprentis ayant des ressources.



Accompagnement social notamment sur les aspects liés à l'insertion sociale et professionnelle.



Sans limitation de durée.



Redevance avec charges comprises ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement.



FJT "le Consulat" / Le Puy-en-Velay.

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Logement

Type d'établissement niveau 1 *

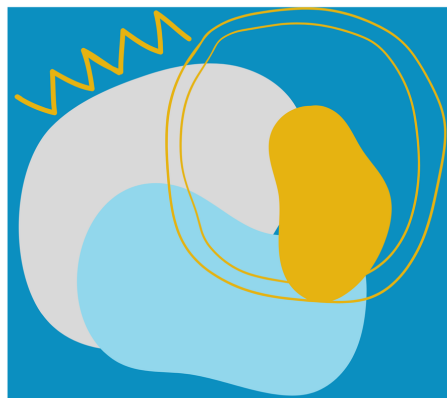
Logement foyer

Type d'établissement niveau 2

FJT - FTM

Type de place *

Logement



RÉSIDENCE SOCIALE JEUNES DE 18 À 30 ANS



Studios individuels meublés ou chambres privatives, regroupés au sein d'une résidence comprenant des espaces collectifs.

Jeunes travailleurs, stagiaires en formation initiale ou en formation continue, étudiants, lycéens et apprentis ayant des ressources.



Accompagnement administratif et budgétaire.



Sans limitation de durée.



Redevance avec charges comprises ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement.



Résidence sociale "Louis Porte" / Le Puy-En-Velay.

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Logement

Type d'établissement niveau 1 *

Logement foyer

Type d'établissement niveau 2

Résidences sociales

Type de place *

Logement



INTERMÉDIATION LOCATIVE

Location Sous Location



Logement individuel, possibilité de colocation.

Personnes majeures, seules ou en couple, avec ou sans enfant(s), connaissant des difficultés d'accès à un logement ordinaire avec un bail classique du fait de difficultés d'insertion économique, sociale ou administrative.



Gestion locative adaptée et accompagnement social global (accès aux droits, aux soins, gestion du budget, du logement...).



Convention de 6 mois renouvelable jusqu'à 18 mois.



Loyer ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement.



Agence Immobilière à Vocation Sociale / La Clef 43 / Le Puy-en-Velay.

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Logement

Type d'établissement niveau 1 *

Intermédiation locative

Type d'établissement niveau 2

Intermédiation locative en sous-location

Type de place *

Logement

INTERMÉDIATION LOCATIVE

Mandat de Gestion (bail de droit commun)



Logement individuel avec bail de droit commun.

Personnes majeures seules ou en couple avec ou sans enfant(s), autonomes en mesure de s'acquitter d'un loyer, en situation de fragilité économique et/ou sociale.



Gestion locative adaptée et accompagnement social lié au logement : aider et accompagner dans la recherche et l'accès à un logement autonome, construire un processus d'accès à un logement adapté à la situation, aider à la gestion budgétaire pour le maintien dans le logement.



Sans limitation de durée.



Loyer ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement.



Agence Immobilière à Vocation Sociale / La Clef 43 / Le Puy-en-Velay.

Arborescence dans le SI - SIAO

Dispositif *

Logement

Type d'établissement niveau 1 *

Intermédiation locative

Type d'établissement niveau 2

Intermédiation locative en mandat de...

Type de place *

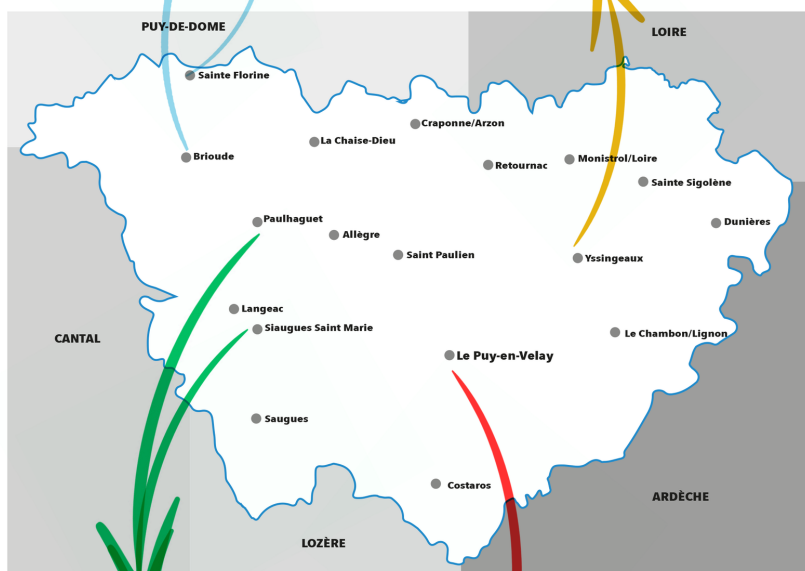
Logement

8 - LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS D'INSERTION SUR LE TERRITOIRE

1- CHRS Alis Trait d'Union

2- Résidence Accueil Alis, TU

1- Résidence Accueil
Croix Rouge



1- Pensions de Familles
ASEA 43

- 1- CHRS ASEA 43
- 2- Pension de Famille Sainte-Croix HH43
- 3- AIVS La Clef 43
- 4- FJT le Consulat
- 5- Résidence sociale jeunes Alliade Habitat

NOTES



Hand-drawn yellow lines for taking notes.

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

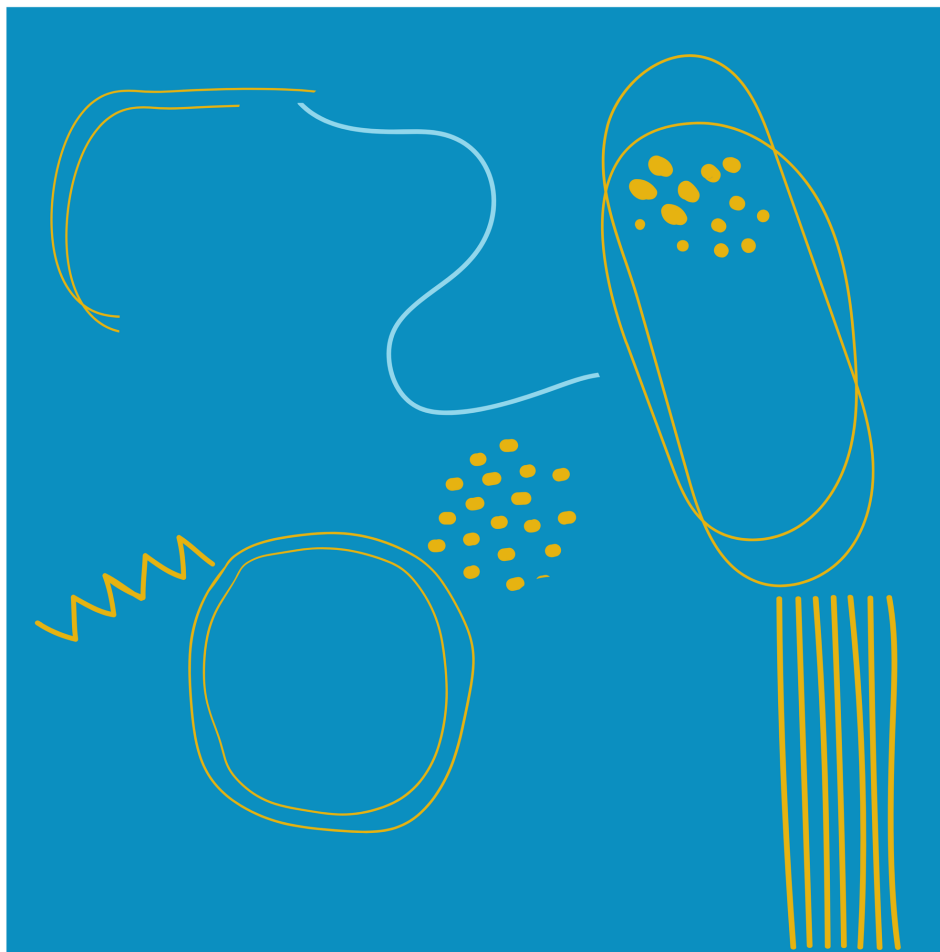
Retrouvez la plaquette
du SIAO en scannant
ce QR Code



Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Retrouvez le guide
d'accompagnement
du SIAO en scannant
ce QR Code





SIAO 43 - Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

4 rue de la passerelle

43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél : 04 28 01 99 90

Mail : siao43@asea43.org